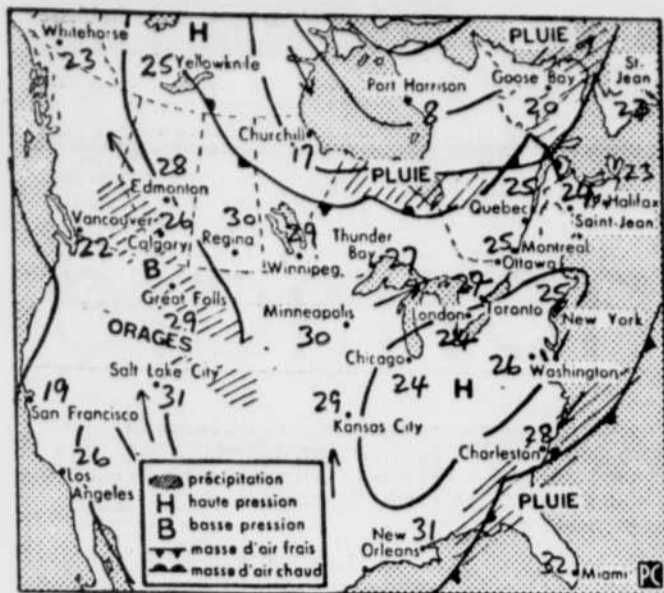


la météo



tempé- ratures

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min	Max
Vancouver	16	25
Victoria	10	21
Edmonton	15	23
Calgary	15	26
Saskatoon	13	28
Regina	10	28
Winnipeg	9	27
Churchill	11	23
Sudbury	5	21
Toronto	14	19
Ottawa	9	21
Montréal	8	19
Québec	8	20
Fredericton	12	24
Saint-Jean, N.-B.	12	23
Moncton	14	21
Halifax	14	23
Charlottetown	15	19
Saint-Jean, T.-N.	18	24
Chicago	14	22
Boston	16	24
New York	19	26
Washington	15	26
Miami	23	32
Tucson	22	37
Los Angeles	16	23
San Francisco	16	21
Acapulco	26	32
Barbade	25	30
Bermudes	27	31
La Havane	23	30
Mexico	12	25
Nassau	24	31
San Juan	24	31
Trinidad	23	31
Kingston	26	33

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, émises par Environnement Canada, pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Abitibi, Chibougamau et nord du Lac-Saint-Jean: Ciel variable et venteux. Averses dispersées. Maximum voisin de 22. Demain, plutôt nuageux.

Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie, Laurentides, sud du Lac-Saint-Jean et Saguenay: Ensoleillé et venteux. Maximum près de 23. Demain, passages nuageux.

Outaouais, Montréal, Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: Ensoleillé. Maximum voisin de 23. Demain, généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: Passages nuageux et venteux. Maximum près de 18. Demain, averses dispersées.

marée

MERCREDI
Haute 1h20
Basse 9h10
Haute 14h00
Basse 21h15

soleil

MERCREDI
Lever 4.28
Coucher 19.13
Durée 14.45

Réparations terminées au quai de Saint-Siméon

par J.-Thérèse LEGENDRE
SAINT-SIMÉON — Les réparations au quai de Saint-Siméon sont terminées et la circulation des véhicules lourds a pu reprendre.

On se souvient qu'un vide s'étant creusé sous le débarcadère mobile du quai, les véhicules de plus de cinq tonnes ont dû être refusés à bord des traversiers au cours du printemps dernier et ceci comme mesure de sécurité.

Le ministère fédéral des Travaux publics a demandé des offres pour ces travaux de plus de \$116,000 qui furent finalement exécutés dans un temps record, l'entrepreneur ayant maintenu des équipes au travail jour et nuit.

Durant la période où l'on a coulé le béton destiné à remplir le vide sous le débarcadère, deux traversiers n'ont pas arrêté leurs services, on a simplement enregistré certains retards.

HAUTE FOURRURE
RAFFINÉE, SOBRÉ
ET ÉLEGANTE

JEANNE HAROY

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
461 est, rue Saint-Joseph
529-5756

Les négociations chez Bélanger sont retombées dans l'impasse

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La grève, qui en est à sa quatorzième semaine, chez les 380 employés d'usine de la compagnie A. Bélanger Ltée, à Montmagny, est retombée dans l'impasse, alors que les négociations ont, une fois de plus, échoué sur la question du plan-bon.

Le syndicat, affilié à la CSD, a signalé la solidarité et le bon moral régnant encore chez ces grévistes, en mentionnant que la décision de la récente assemblée généra-

le avait été prise par une majorité de 96 p.c. Cette assemblée avait toutefois accepté partiellement une contre-proposition de la partie patronale. Elle a accepté, par exemple, que la diminution du taux de rémunération, pour un nouvel employé, soit échelonnée désormais sur une période de deux ans et demi; précédemment, cette période de probation durait jusqu'à cinq ans.

Les syndiqués avaient ce-

pendant refusé l'offre d'un montant forfaitaire de \$124 pour compenser une perte de pouvoir d'achat pendant les 12 mois précédant le 14 mars 1976. Ils désirent une indexation qui serait intégrée au salaire.

Les syndiqués avaient ce-

Enfin, au sujet du plan-bon, les syndiqués de Bélanger ont maintenu leur refus d'entretenir cette pratique, en exigeant un taux de salaire qu'ils veulent "plus convenable" ainsi que l'abandon d'une rémunération à la pièce. La compagnie s'est de nouveau montrée intransigente sur ce point considéré comme étant de première importance.

Par ailleurs, les négociations sont dans une impasse. Une séance de conciliation avait été prévue pour mardi dernier mais elle a été annulée devant la tournure des événements.

Le conflit s'enlise chez Lynn MacLeod Automotive de Thetford

THETFORD MINES — Le conflit qui oppose la firme de vente de pièces d'automobiles Lynn MacLeod Automotive Ltd. de Thetford Mines, à ses six employés syndiqués (CSN), en est à sa quatrième semaine et aucune leur de règlement ne pointe à l'horizon.

Entre-temps, les douze ouvriers non syndiqués sont toujours au travail permettant ainsi au commerçant de poursuivre ses activités com-

me à l'accoutumée en dépit d'une baisse du chiffre d'affaires.

Les non-syndiqués hésitent à respecter les lignes de piquetage craignant des représailles de l'employeur. Ils avaient débrayé le 12 juillet mais, quelques heures plus tard, ils avaient réintégré leurs postes.

Par ailleurs, siégeant en Cour supérieure au palais de justice de Thetford, le lundi

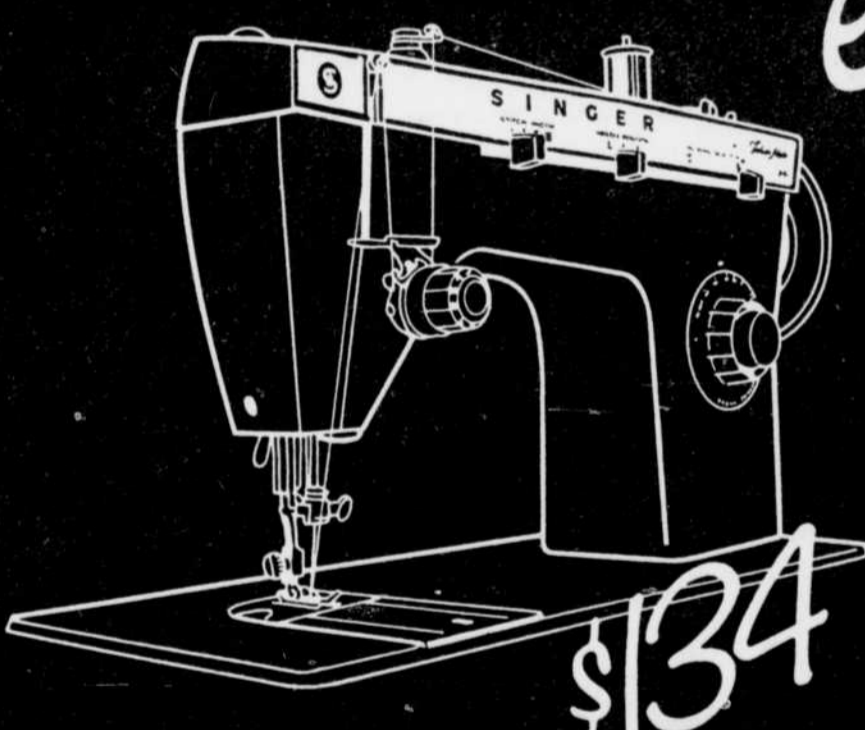
dernier 26 juillet, le juge Antoine Lacoursière a pris en délibéré une requête en injonction interlocutoire déposée par la compagnie pour qu'il n'y ait qu'un piqueteur et que celui-ci soit à l'extérieur d'un rayon de 500 pieds du magasin.

Selon la requête, les grévistes ont érigé un véritable blocus pour empêcher l'accès et la sortie du magasin aux employés non syndiqués et aux clients. A au moins deux reprises, la

compagnie a dû faire appel à la police municipale.

En défense, le syndicat a fait valoir que l'attitude de l'employeur ne visait qu'à retirer le droit de grève à ses membres puisque le nombre des grévistes est réduit à trois, les trois autres étant en congé de maladie. Il a demandé que les piqueteurs aient le droit de circuler devant l'établissement dans un corridor de cinq à huit pieds de largeur.

Pour l'épargner, Singer est toujours en tête.



Pour être assuré d'obtenir qualité et bons prix en couture, faites confiance à Singer.

Quels que soient vos besoins-couture et votre budget, Singer a la machine à coudre qu'il vous faut.

Et si vous en possédez déjà une, pourquoi ne pas l'échanger pour une machine plus perfectionnée? Singer vous offrira une allocation généreuse sur votre vieille machine à coudre peu importe son âge ou sa marque.

Machine à coudre zigzag Fashion Mate*

Cette petite machine à coudre vous rendra de nombreux services. La Fashion Mate offre les points droit, zigzag et invisible à-même et 3 positions d'aiguille; elle fait les boutonnières, coud les boutons et les monogrammes, surjette et reprise. Elle possède la fameuse canette à l'avant Singer, une marche arrière à bouton-poussoir, un règle-point (longueur) et elle s'adapte à toutes les épaisseurs de tissu. Profitez de cette offre intéressante dès aujourd'hui. Vous ne le regretterez pas.

Modèle 242
\$134*
(mallette ou meuble en supplément)

Machine à coudre Stylist* à point extensible

Cette machine est conçue spécialement pour coudre les tissus extensibles, les tricotés et les tissés. Elle possède un dispositif 4 temps pour faire les boutonnières sans accessoires. Elle effectue les points extensible, droit et zigzag ainsi qu'une grande variété de points-modes. Son aiguille double vous permettra d'apporter à vos vêtements une touche plus professionnelle.

Modèle 514
\$234*
(mallette ou meuble en supplément)

SINGER

Centres de couture et concessionnaires autorisés participants
Chez Singer vous en obtenez toujours un peu plus pour votre argent.

MAIL ST-ROCH PLACE FLEUR DE LYS PLACE L'ORMIÈRE ST-AUGUSTIN	522-8128 529-5291 843-2845 (418) 878-2843	PLACE LAURIER CHICOUTIMI RIMOUSKI ORSAINVILLE	659-4021 (418) 549-0080 (418) 723-2072 626-9333	LÉVIS DONNACONA MONTMAGNY BAIE ST-PAUL	(418) 837-6157 (418) 285-2552 (418) 248-3734 (418) 435-2644	RIVIÈRE-DU-LOUP CABANO TROIS-PISTOLES LA POGATIÈRE	(418) 862-2789 (418) 854-3003 (418) 851-3216 (418) 856-3712
--	--	--	--	---	--	---	--

Facilités de paiement.

Les employés d'Autobus Lévis ignorent avec qui négocier

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Se sentant coincé entre l'entreprise privée et le comité intermunicipal du transport en commun, le

groupe des conducteurs à l'emploi de la firme Autobus Lévis Inc. ne sait plus avec qui négocier.

Le syndicat, affilié à la CSN et regroupant une quarantaine de membres, a vu le

contrat de travail expirer le 31 décembre dernier. Il vient de demander au ministère du Travail la désignation d'un conciliateur, en craignant en effet que la discussion risque

de s'allonger encore assez longtemps.

La complexité du débat, selon le syndicat, est due à la présence d'un trop grand nombre de représentants à la table de négociation.

D'autre part, la firme Autobus Lévis se considère pratiquement les mains liées, étant donné que le déficit (qui était de \$125,000, en 1975, et qui pourrait s'élever à \$150,000, cette année) est payé à 50 pour 100 par le gouvernement provincial et à 50 pour 100 par les municipalités.

de la capacité de payer des contribuables.

Vers une transition

On comprend évidemment l'hésitation manifestée dans cette affaire par l'entreprise privée, qui n'est pas du tout certaine de pouvoir continuer à assurer ce service de transport.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 3 août 1976, par remise d'un dépôt de \$25 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du ministre des Finances, ou en argent comptant. Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

Les conducteurs d'autobus de Lévis exigent, rétroactivement au 1er janvier 1976, une augmentation de \$1 sur le taux horaire qui est actuellement de \$4.50. Ce qui ne serait pas exagéré, d'après eux, puisque leurs confrères de Québec gagnent \$6.33 présentement.

Entente entre l'Etat et ses 100 médecins

Le syndicat professionnel des médecins au service du gouvernement du Québec a renouvelé sa convention collective avec son employeur.

L'entente a été signée, dernièrement, par M. Oswald Parent, ministre de la Fonction publique, par le Dr

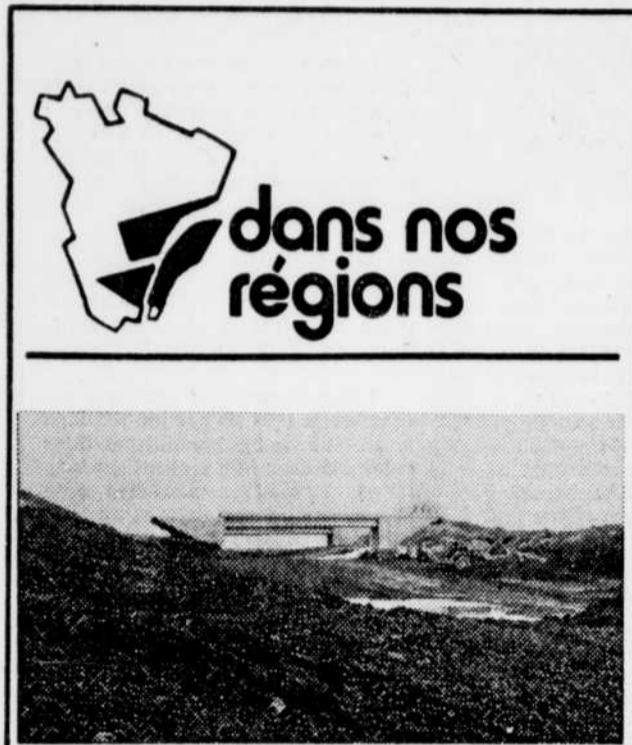
Richard Authier, président du syndicat, et par le Dr Huguette Vigeant, secrétaire-trésorier du syndicat.

C'est la troisième convention collective que cette centaine de médecins fonctionnaires renouvellent ainsi. Elle a une durée de trois ans.

D'un autre côté, le comité intermunicipal du transport en commun sur la Rive-Sud, représenté également à la table de négociation, surveille pour que la proposition patronale n'entraîne pas de déboursés allant au delà

Les syndicats impliqués dans la présente négociation sont bien conscients des problèmes inhérents aux changements envisagés, mais ils ne veulent pas en être pénalisés plus longtemps.

Ils demandent aussi que la durée de la semaine normale de travail soit diminuée de 42 à 40 heures; ils demandent des améliorations concernant la rémunération du travail en surtemps, les congés de maladie et les jours fériés.



A Donnacona

Le rond point de l'autoroute de la rive nord, devant servir de sortie et d'accès à Donnacona, se dessine lentement. Les viaducs sont terminés, tandis que les travaux sur les voies d'accès se poursuivent à un rythme accéléré. Cette photo prise la semaine dernière, donne une bonne idée de la situation actuelle. Il est prévu que les quatre voies entre Donnacona et Saint-Augustin seront complètes l'automne prochain.

La Rive-Sud

Une réunion assez extraordinaire aura lieu ce soir, à Beaumont, où un groupe de 101 sociétaires a demandé une assemblée de la Caisse populaire. L'assemblée débutera à 20 heures, à la salle paroissiale. Il sera question d'un projet de construction, qui suscite beaucoup de discussion, depuis quelque temps. Le comité de promotion du patrimoine, notamment, préconise l'acquisition et la transformation de l'ancien presbytère servant actuellement d'école, au centre du village. Selon ce comité, les dirigeants de la Caisse élaborent un projet qui va à l'encontre du désir général des sociétaires.

La Côte-du-Sud

Le projet d'habitation à loyer modique, demandé par la municipalité de La Pocatière, depuis près d'un an, semble avoir très peu progressé. La Société d'habitation du Québec n'a pas annoncé sa décision, selon ce qui vient d'être mentionné par le conseil municipal, devant l'inquiétude manifestée par le Club de l'âge d'or. Les édiles ont promis d'insister auprès de la SHQ afin que soit réalisé au plus tôt ce projet de 50 HLM.

La Gaspésie

La campagne de financement de Radio Gaspésie aura lieu du 22 août au 2 septembre prochain. L'objectif de la campagne est de 2,000 souscriptions individuelles de \$10 chacune, pour un montant de \$20,000. Le comité de financement compte sur une équipe d'une centaine de bénévoles répartis sur tout le territoire de la ville de Gaspé. D'un autre côté, Radio Gaspésie défendait le 15 juillet dernier sa demande de subvention de \$50,000 au MCQ, subvention devant servir à acheter et l'équipement et à installer les studios.

La Côte-Nord

L'Association au service d'enfance exceptionnelle de Hauterive a reçu une subvention de près de \$10,000 pour réaliser un projet de dépistage des handicapés dans la région, cet été. Les sept étudiants qui seront embauchés pour effectuer ce travail identifieront les besoins des handicapés et les informeront à propos des ressources disponibles.

Charlevoix

M. Claude Sirois, conseiller en loisirs pour la zone Charlevoix du Conseil des Loisirs, région de Québec, a confirmé que

Charlevoix sera représenté aux finales régionales de Therford Mines qui remplaceront cette année les finales provinciales des Jeux du Québec. Les représentants de Charlevoix le seront dans les disciplines suivantes: baseball, tennis, pétanque, natation, balle-molle et cyclisme. Ces finales régionales auront lieu les fins de semaine du 13 et du 20 août. D'autre part, M. Sirois sera absent de son bureau de Cap-à-l'Aigle jusqu'au 16 août. Le secrétariat sera cependant ouvert durant cette période.

Portneuf

Le ministère des Affaires culturelles effectuera un relevé architectural de la municipalité de Deschambault. Il consiste à prendre des photos de toutes les bâtisses se trouvant actuellement dans les limites de cette localité, ainsi que les mesures, les particularités et l'époque approximative de la construction. Deschambault devient la deuxième municipalité, à la suite de Neuville, à être l'objet d'un tel relevé.

L'Amiante

Un bureau de poste est en construction à Saint-Pierre-de-Broughton, à proximité de l'église et de l'école paroissiales. Le coût du projet est estimé à près de \$75,000.

La Beauce

Le syndicat des employés de Comact Inc., à Saint-Georges de Beauce, affilié à la CSN et qui compte une quarantaine de membres, s'est donné un nouvel exécutif formé comme suit: MM. Ghislain Rodrigue, président; Jean-Paul Quirion, vice-président; Roland Couture, secrétaire; Alain Gilbert, trésorier; Thierry Rodrigue, Lionel Pépin et Henri-Georges Gagné, tous directeurs.

Gouvernement du Québec

APPEL D'OFFRES

LES MINISTÈRES NE S'ENGAGENT À ACCEPTER AUCUNE DES SOUMISSIONS. MÊME LA PLUS BASSE

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

A QUÉBEC
PROJET NO: M-6-07-1-2

Travaux connexes sur le terrain du Golf de Fauvel, Bonaventure, Comté de Bonaventure. Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom. Les documents de soumission peuvent être obtenus par remise d'un dépôt de \$35 (chèque visé ou mandat-poste) non remboursable fait à l'ordre du ministre des Finances. La vente des documents sera faite aux adresses suivantes:

Service du Génie
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Place de la Capitale
156 étage
150 est, boul. St-Cyrille
Québec, P.Q.

Bureau du Coordonnateur régional
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
337, rue Moreault
Rimouski, P.Q.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Chasse et de la Pêche, ainsi qu'à l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent Inc., 136 rue St-Louis, Rimouski, P.Q.

GARANTIES
1. Entrepreneur général
L'entrepreneur général devra fournir avec sa soumission un chèque visé au montant de dix mille dollars (\$10,000) à l'ordre du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ou un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance, autorisée à porter caution judiciaire et acceptable par le Ministère attestant que la dite compagnie d'assurance est disposée à fournir au nom du soumissionnaire, si le contrat lui est adjugé, un cautionnement d'exécution et un cautionnement d'obligations pour gages, matériaux et services chacun de ces deux (2) cautionnements d'une valeur égale à cinquante pour cent (50%) du montant total de la soumission.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:
Les Entrepreneurs généraux devront déposer leur soumission avant le

17 AOUT 1976
A 15:00 HEURES A:
Service du Génie
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Place de la Capitale, 156 étage
150 est, boul. St-Cyrille
Québec, P.Q.

Le sous-ministre
Michel Duchesneau

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Projet: 778-1514-6 — Réparation des surfaces apparentes des unités et travaux connexes sur deux ponts, soit le pont Alonzo Wright au-dessus de la rivière Gatineau sur le chemin du Pont dans les municipalités de Hull-ouest et Gatineau (Touraine) comté de Gatineau et du pont Lady Aberdeen au-dessus de la rivière Gatineau sur la route 148 dans les villes de Gatineau et Hull, comté de Hull. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. Un versement de \$25 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$11,000 ou chèque certifié: \$5,500. La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, 255 est, Crémazie, Montréal, P.Q., H2M 1L5. Clôture de la réception des soumissions à:

15:00 HEURES
LE MERCREDI 25 AOUT 1976.
Le sous-ministre
Claude Rouleau, Ing.

Projet: 665-1555-6 — Travaux de métallisation de deux structures métalliques, soit les viaducs des rues de la Savane et Jean-Talon, au-dessus de l'autoroute 15 (Décarie), dans la ville de Montréal, comté de D'Arcy-McGee. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 3 août 1976, par remise d'un dépôt de \$100 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du ministre des Finances, ou en argent comptant. Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: cautionnement de soumission: \$9,800 ou chèque certifié: \$4,900.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, 255 est, Crémazie, Montréal, P.Q. — H2M 1L5. Clôture de la réception des soumissions à:

15:00 HEURES
LE MERCREDI 18 AOUT 1976.
Le sous-ministre
Claude Rouleau, Ing.

Projet: 322-2110-6 — Terrassement et gravelage sur le rang St-Charles, dans la paroisse de Ste-Sabine, comté de Bellechasse. Longueur du projet: 0.7 mille. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Beauport-Nord, Beauport-Sud, Bellechasse, Bonaventure, Charlevoix, Charlevoix, Chauveau, Chicoutimi, Dubuc, Duplessis, Frontenac, Gaspé, Iles-de-la-Madeleine, Jean-Talon, Jonquières, Kamouraska - Témiscouata, Lac-St-Jean, Lévis, Limoulo, Lotbinière, Louis-Hébert, Matane, Matapédia, Mégantic-Compton, Montmagny-L'Islet, Montmorency, Portneuf, Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval, Saguenay, Taschereau, Vanier et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. Un versement de \$25 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$10,000 ou chèque certifié: \$5,000. La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, P.Q. — G1R 4Y9.

CLOTURE de la réception des soumissions à:
15:00 HEURES
LE MARDI 24 AOUT 1976.
Le sous-ministre
Claude Rouleau, Ing.

Projet: 315-2120-6 — Terrassement et gravelage sur le chemin 1er rang Ouest, dans les municipalités de St-Gervais et Protas paroisse, comté de Bellechasse. Longueur du projet: 1.32 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Beauport-Nord, Beauport-Sud, Bellechasse, Bonaventure, Charlevoix, Charlevoix, Chauveau, Chicoutimi, Dubuc, Duplessis, Frontenac, Gaspé, Iles-de-la-Madeleine, Jean-Talon, Jonquières, Kamouraska-Témiscouata, Lac-St-Jean, Lévis, Limoulo, Lotbinière, Louis-Hébert, Matane, Matapédia, Mégantic-Compton, Montmagny-L'Islet, Montmorency, Portneuf, Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval, Saguenay, Taschereau et Vanier et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. Un versement de \$25 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$14,500 ou chèque certifié: \$7,250. La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Place Haute-Ville, Québec, Qué., G1R 4Y9.

CLOTURE de la réception des soumissions à:
15:00 HEURES
LE MARDI 24 AOUT 1976
Le sous-ministre
Claude Rouleau, Ing.

Projet: 315-1522-6 — Métallisation de la structure sous le tablier et recouvrement de soudure à l'intérieur des poutres du pont Pierre-Laporte (Autoroute 73) dans les municipalités de St-Nicolas ville et Ste-Foy cité, des comtés de Lévis et Louis-Hébert.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. Un versement de \$75 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$140,000 ou chèque certifié: \$70,000. La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille, (20e), Québec, P.Q., G1R 4Y9.

CLOTURE de la réception des soumissions à:
15:00 HEURES
LE MARDI 31 AOUT 1976
Le sous-ministre
Claude Rouleau, Ing.

Projet: 293-1506-6 — Réparation d'un pont sur la route 169 au-dessus de la rivière Grande Décharge (Saguenay) dans la municipalité d'Alma, comté de Lac-St-Jean.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. Un versement de \$50 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$41,000 ou chèque certifié: \$20,500. La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille, (20e), Québec, P.Q., G1R 4Y9.

CLOTURE de la réception des soumissions à:
15:00 HEURES
LE MARDI 31 AOUT 1976
Le sous-ministre
Claude Rouleau, Ing.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT

Projet: 665-55-18-6
Edifice du Procureur Général,
1701, rue Parthenais,
Montréal, P.Q.
Climatisation du Centre de prévention 11e,
12e, 12e mezz et 13e.
Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom. Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 3 août 1976, par remise d'un dépôt de \$100 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du ministre des Finances, ou en argent comptant. Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice Place de la Capitale, 5e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec. (tél: 418 643-5564)

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Chasse et de la Pêche, ainsi qu'à l'Association des Constructeurs du Comté de Duplessis, P.Q.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de \$125,000.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:
15:00 HEURES
MERCREDI LE 1er SEPTEMBRE 1976
Jean-Claude Careau, Ing.
sous-ministre par intérim.

Projet: 665-55-21-6
Hangar # 8,
Dorval,
Montréal, P.Q.
Peinture extérieure.

Sont seuls admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 3 août 1976, par remise d'un dépôt de \$25 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du ministre des Finances, ou en argent comptant.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice Place de la Capitale, 5e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec. (tél: 418 643-5564)

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Chasse et de la Pêche, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal, P.Q.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de \$6,500.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:
15:00 HEURES
MERCREDI LE 25 AOUT 1976
Jean-Claude Careau, Ing.
sous-ministre par intérim.

Projet: 665-55-23-6
Palais de Justice,
1e et Notre-Dame,
Montréal, P.Q.
Peinture intérieure des blocs cellulaires.

Sont seuls admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la région du Montréal Métropolitain, soit les districts électoraux de l'île de Montréal, et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 3 août 1976, par remise d'un dépôt de \$25 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du ministre des Finances, ou en argent comptant.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice Place de la Capitale, 5e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec. (tél: 418 643-5564)

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Chasse et de la Pêche, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal, P.Q.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de \$3,500.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:
15:00 HEURES
MERCREDI LE 25 AOUT 1976
Jean-Claude Careau, Ing.
sous-ministre par intérim.

Projet: 397-55-01-6
Palais de Justice
25 avenue Laure,
Sept-Îles, P.Q.
Ventilation des Quartiers Cellulaires.

Sont seuls admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 3 août 1976, par remise d'un dépôt de \$25 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du ministre des Finances, ou en argent comptant.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice Place de la Capitale, 5e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec. (tél: 418 643-5564)

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, l'Association de la Construction de Montréal, ainsi qu'à l'Association des Constructeurs du Comté de Duplessis, P.Q.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de \$2,500.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:
15:00 HEURES
MERCREDI LE 1er SEPTEMBRE 1976
Jean-Claude Careau, Ing.
sous-ministre par intérim.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 3 août 1976, par remise d'un dépôt de \$25 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du ministre des Finances, ou en argent comptant.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice Place de la Capitale, 5e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec. (tél: 418 643-5564)

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, l'Association de la Construction de Montréal, ainsi qu'à l'Association de la Construction de l'Outaouais.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de \$4,000.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:
15:00 HEURES
MERCREDI LE 25 AOUT 1976
Jean-Claude Careau, Ing.
sous-ministre par intérim.

Projet: 320-55-34-6
Complexe St-Cyrille,
350 est, boul. St-Cyrille,
Fonction Publique,
Québec, P.Q.
Aménagement de la Direction Générale.

Sont seuls admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la région du Québec Métropolitain, soit les districts électoraux de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoulo, Louis-Hébert, St-Sauveur et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 3 août 1976, par remise d'un dépôt de \$25 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du ministre des Finances, ou en argent comptant.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice Place de la Capitale, 5e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec. (tél: 418 643-5564)

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Chasse et de la Pêche, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal, P.Q.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de \$7,000.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:
15:00 HEURES
MERCREDI LE 25 AOUT 1976
Jean-Claude Careau, Ing.
sous-ministre par intérim.

Projet: 320-55-32-6
Edifice du Revenu,
20, rue Chauveau,
Québec, P.Q.
Remplacement de la tour de refroidissement.

Sont seuls admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 3 août 1976, par remise d'un dépôt de \$25 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du ministre des Finances, ou en argent comptant.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice Place de la Capitale, 5e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec. (tél: 418 643-5564)

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Chasse et de la Pêche, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal, P.Q.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de \$10,000.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:
15:00 HEURES
MERCREDI LE 1er SEPTEMBRE 1976
Jean-Claude Careau, Ing.
sous-ministre par intérim.

Projet: 651-55-

Cournoyer croit que les syndiqués de l'Hydro seraient les premiers à bénéficier d'un retrait du droit de grève

MONTREAL (PC) — Les négociations ont repris à l'Hydro-Québec et M. Jean Cournoyer, ministre des Richesses naturelles et responsable de la société d'Etat, est confiant de voir le conflit se régler sans recours à l'Assemblée nationale.

et ce geste semble avoir permis une reprise des pourparlers.

Les dirigeants syndicaux ont en effet promis à M.

Cournoyer d'indiquer à la lumière du document reçu hier de la partie patronale les points précis faisant encore objet de litige.

M. Cournoyer est confiant

que cette reprise indirecte des pourparlers permettra un déblocage et de concert avec le sous-ministre du Travail, M. Gilles Laporte, il entend profiter de cette ou-

verture pour faire avancer le dossier.

"Etant donné les règlements déjà obtenus dans les autres secteurs de la fonction

publique, a-t-il dit, il n'y a aucune raison pour que ce conflit ne se règle pas sans recours à l'Assemblée nationale."

Par ailleurs, M. Cournoyer

estime que les syndiqués de l'Hydro seraient les premiers à bénéficier d'un retrait du droit de grève comme l'a laissé entendre durant le week-end le premier mi-

nistre, M. Robert Bourassa. M. Cournoyer conclut qu'une formule de remplacement adéquate serait plus avantageuse que ce droit illusoire à la grève.

Rejoint hier à ses bureaux de Montréal, M. Cournoyer a en effet indiqué sa satisfaction devant l'accueil réservé par les deux parties à son offre de médiation spéciale en tant que responsable devant le gouvernement de l'Hydro-Québec.

Les représentants des syndiqués, qui sont affiliés à la FTQ, devraient préciser ce matin leurs réactions au rapport du médiateur, M. Yvan Blain, qu'ils avaient rejeté globalement dans un premier temps.

La direction de l'Hydro-Québec, qui avait approuvé le rapport de Me Blain, a accepté de traduire en des offres fermes ce que représentaient pour elle les recommandations du conciliateur

Reprise du travail à la Davie

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le travail normal a repris, hier matin, pour les quelque 1840 employés syndiqués des chantiers Davie à Lauzon.

A l'exception d'un petit groupe, qui avait été rappelé pour préparer le travail, le 12 juillet, ces personnes n'avaient pas travaillé depuis le 1er juin dernier, jour où la compagnie avait décrété un lock-out en se plaignant d'une baisse de productivité chez ces syndiqués dont le contrat de travail était expiré depuis le 1er janvier.

La négociation d'un contrat de travail a été conclue le 9 juillet et la période des vacances annuelles avait aussitôt commencé.

"Les travailleurs sont satisfaits de la convention et ils ont repris le travail avec encouragement", a déclaré, hier le président syndical, M. Clément Fleury.

Voilà qui marque une grande amélioration dans les relations de travail à la Davie Shipbuilding, où le climat était passablement perturbé depuis 1973.

Un porte-parole de la partie patronale, le vice-président, M. Marcel Lafrance, a d'ailleurs déclaré au SOLEIL, le 13 juillet dernier, que l'optimisme règne et que, grâce à une collaboration entre les travailleurs et les quatre nouveaux propriétaires, c'est le début d'une ère nouvelle et d'une relance de ce chantier naval qui s'amorce.

Santé et sécurité...

Mais le porte-parole syndical a fait savoir, hier, que son groupe n'abandonne pas pour autant la lutte afin d'obtenir des conditions satisfaisantes concernant la santé et la sécurité des travailleurs.

La bataille va être continuée auprès de la Commission des accidents de travail, qui n'a effectué que 120 examens approfondis sur les 180 cas de maladie pulmonaire, décelés il y a maintenant près d'un an.

Le syndicat a visiblement l'intention de suivre de près la mise en application d'une entente signée avec la direction de la compagnie et prévoyant l'établissement et la surveillance de contrôles adéquats concernant la santé et la sécurité.

On sait qu'en vertu de cette entente particulière, conclue en mars dernier, une équipe patronale-ouvrière doit assurer une amélioration constante des conditions d'environnement et de travail aux chantiers Davie.

Il avait été prévu que, dans les 30 jours suivant la date de la signature du contrat de travail, des comités consultatifs devaient aussi être créés conjointement par les parties patronale et syndicale, afin de s'occuper plus efficacement des relations de travail, de la santé et de la sécurité des ouvriers, des politiques de main-d'oeuvre, de la production et de l'information.

LE Syndicat DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys



UNE MODE
À LA MODE
DE CHEZ NOUS

Composez votre élégance

a Ensemble pour dames

Jupe et chandail un duo bon magique. Jupe évasée, élastiquée à la taille, tandis que le chandail a un collet haut et à manches longues. Se retrouve dans les tons de bleu ou beige. Un mélange de chloro-fibre, acrylique et viscose. Tailles: P.M.G.

41.00

b Robe pour dames

Magnifique robe en mélange de laine, acrylique et nylon. Genre tweed, manches longues et ceinturon à la taille. Teintes: rouille, vert. Grandeurs: 6 à 14 ans.

50.00

c Ensemble pour juniors

Un duo bon magique; un ensemble deux pièces. A manches bouffantes, col châle et une jupe légèrement évasée. Mélange de polyester, acrylique et angora. Coloris: bleu, brun ou vert. Tailles: 5 à 13 ans.

60.00

d Robe pour juniors

Magnifique robe en 100% acrylique. Manches courtes et col châle qui donne une très belle apparence. Colori: brun. Tailles: 5 à 13 ans.

36.00

Boutik, robes, et sport pour dames. Mail St-Roch, 3e étage. Place Laurier. Place Fleur de Lys.